

Municipalité La Rédemption.

Mercredi le (25) septembre 2019 se tenait à 19H00 au Centre municipal Viateur Labonté la séance extraordinaire du conseil municipal de La Rédemption.

Étaient présents, madame Sonia Bérubé, mairesse, mesdames les conseillères Manon Landry et Myriam Morissette; messieurs les conseillers, Steve Soucy, André Fournier, Raynald Bérubé et Simon Chassé.

Monsieur Gilles Provencher, directeur général, est aussi présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Accueil

La séance est ouverte à 19h00, Madame la mairesse souhaite la bienvenue aux citoyens présents, et procède à la lecture de l'ordre du jour.

2. Dépôt des états financiers

Mme Manon Albert, comptable agréé de la firme Malette, est présente pour faire la présentation des états financiers 2018 et répondre aux questions du public et des élus.

3. Acceptation des états financiers Résolution # 19-186

Il est proposé par Myriam Morissette, appuyé par Manon Landry et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers 2018 tel que présenté par la firme Malette.

4. Programme d'aide a l'entretien du réseau routier local Résolution # 19-187

ATTENDU QUE le ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports a versé une compensation de 218,888.00\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2018.

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Raynald Bérubé appuyé par Myriam Morissette, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de LA REDEMPTION informe le ministère des transports, de la mobilité durable et de l'électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

5. Levée de la séance
Résolution# 19-188

Après la période de questions, il est proposé par Raynald Bérubé, appuyé par André Fournier et résolu à l'unanimité la levée de la séance à 19h58 PM.

Sonia Bérubé
Mairesse

Gilles Provencher
Directeur général
et secrétaire-trésorier